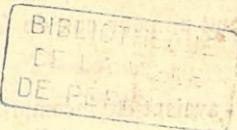


buchans

Deriche



Lorsque fut rendu le funeste décret sur la limite d'âge des magistrats, je fus condamné à la retraite, après avoir siégé pendant trente-huit ans. J'eus alors l'honneur insigne de recevoir une lettre de M. Thiers. Parmi, me disait-il, toutes les fautes du second Empire, la plus forte est celle qui a frappé la magistrature, qui va se voir privée de conseillers et de juges dont l'expérience et les lumières étaient une vraie sécurité pour les justiciables. Ce fatal décret, ajoutait-il, n'a qu'un but : peupler les cours et tribunaux de napoléoniens bien prononcés.

Privé des occupations de la majeure partie de ma vie, j'ai eu la pensée d'écrire, pour l'instruction de mes chers petits enfants, une Analyse des Révolutions françaises, depuis 1789 jusqu'à nos jours. J'y ai consacré, pendant six ans, près de huit heures par jour. Ils me sauront gré, je l'espère, des recherches que je leur aurai épargnées, et que j'ai puisées dans un nombre infini de volumes.

PZ 535

J'ai dû nécessairement parler de la République, et j'ai proclamé bien haut, parce que c'est mon intime conviction, que cette forme de gouvernement est la plus raisonnable, attendu que c'est le gouvernement du pays par le pays.

Je dois dire néanmoins qu'il a existé, à plusieurs reprises, des préventions contre la République. Mais la faute

Z

5

en était aux républicains. Chaque fois qu'ils mettaient la main aux affaires, ils avaient agi comme des gens, sans doute, profondément convaincus et ardents à bien faire, mais aussi pénétrés de cette idée que, pour changer la face du monde, il suffit, comme il a été dit spirituellement, d'une bouteille d'encre et d'une rame de papier. Des faits existants, de l'opinion des autres, ils semblaient n'avoir nul souci : c'était tout un pour eux de formuler l'idéal et de le réaliser.

Et chaque fois ils avaient été incompris de la nation ; et chaque fois ils avaient provoqué l'étonnement d'abord, puis la résistance. Et comme ils s'irritaient à leur tour qu'on résistât à des desseins dont l'excellence ne faisait pas doute pour eux, bientôt ils se perdaient dans la violence, et la nation, qui les avait au début accueillis avec enthousiasme, se détachait d'eux.

C'était là l'ancienne politique républicaine, celle qui dit superbement : « Tout de suite ou jamais ! Tout ou rien ! » Nous croyons, nous, qu'entre tout ou rien il y a place pour quelque chose indéfiniment progressif. Nous croyons que, pour faire des conquêtes, il faut s'avancer, non du pas rapide qui convient à un explorateur, mais du pas sûr dont marchent les foules ; et c'est parce que les républicains, en général, se sont mis à ce pas, qu'ils ne sont plus isolés dans la France ; c'est pour cela qu'ils vont bientôt cesser d'être un parti, et que la nation elle-même se confondra avec eux.

Les institutions républiques sont nées de deux causes qui ont assuré leur établissement dans le passé, et qui les maintiendront dans l'avenir : la force des choses d'abord, et ensuite la transformation qui s'est produite dans la politique républicaine. Il suffit de faire l'histoire de ces dernières années pour montrer que la République était inévitable, que tous les efforts tentés pour la détruire n'ont servi qu'à la fortifier, qu'elle s'est imposée en quelque sorte à ses adversaires comme une nécessité. Entre elle et

la dictature, il n'y avait plus de milieu. Le pays pourrait-il hésiter dans son choix ? Il aurait hésité cependant, si les républicains n'avaient pas opéré sur eux-mêmes une réforme sans laquelle la fondation de la République fût restée impossible. Ils ont aujourd'hui un bien beau rôle à jouer, s'ils savent s'y maintenir définitivement. A mesure qu'ils deviennent plus sages et plus modérés, leurs adversaires, s'emparant de leurs anciens procédés, se lancent dans la politique de casse-cou, qui est le signe de l'impuissance et le commencement du désespoir.

On voit, en effet, les monarchistes de toutes les couleurs, prétendus conservateurs, voter pour les représentants de la politique la plus révolutionnaire, afin d'arriver au bien par l'excès du mal. Cette méthode, qui n'est autre que le pessimisme, n'est pas nouvelle ; mais elle fait en ce moment beaucoup de prosélytes dans les rangs des adversaires de la République. Nous entendions, il y a peu de jours, un homme convaincu la résumer dans un mot charmant :

« Ce qu'il faudrait, s'écriait-t-il, pour rétablir la sécurité » publique, ce serait un bouleversement général. » Pauvres gens ! est-ce qu'ils ne sentent pas qu'au milieu de ce bouleversement, des républicains exaltés, poussés à bout, pourraient être tentés de renouveler les excès criminels de 93 ?

Quel est le parti qui serait à même d'arrêter ces horreurs ?

Les légitimistes ? leurs chefs sont dévoués et convaincus ; mais c'est une armée sans soldats.

On peut en dire autant des orléanistes.

Restent les napoléoniens ; mais, pour cela, il faudrait commencer par s'emparer du pouvoir. Or, sans compter, bien entendu, les républicains qui lutteraient avec la dernière vigueur, légitimistes et orléanistes peuvent bien

s'unir aux partisans de l'Empire pour le renversement de la République, mais non pour le retour de Napoléon IV.

S'il arrivait pourtant qu'à force de manœuvres criminelles, d'audace inouïe, l'Empire revint, sa première nécessité, nécessité impérieuse, serait de chercher à reprendre Strasbourg et Metz. Voilà donc la guerre déclarée. Comment le fils consentirait-il à régner sur la France sans l'Alsace et la Lorraine dont l'avaient privée la témérité et l'incurie du père? S'il consentait à vivre sans gloire aux Tuilleries, s'il continuait à gorger, comme par le passé, ses partisans d'honneurs et de richesses, le pays humilié ne pourrait supporter longtemps une pareille honte; et malgré les poursuites de toute nature contre les adversaires de l'Empire, la guerre civile ne tarderait pas à éclater, et, bientôt après, une nouvelle révolution.

Que faut-il pour n'être pas exposé à de nouveaux et terribles orages? Que la nation se persuade bien qu'il n'y a de possible que la République, c'est-à-dire le gouvernement du pays par le pays, accessible pour tous. Cette opinion tend à se confirmer; mais il est encore bon nombre de personnes qui ne s'y rallient pas franchement, par crainte, disent-elles, de la mauvaise queue que traîne après lui le parti républicain. Convenons de bonne foi qu'il en est aucun qui en soit exempt. Quant à celle qu'on reproche à la République, elle est infiniment moins à craindre qu'on se plaît à le proclamer. Il est, en effet, une vérité consolante, c'est que les honnêtes gens sont en infinie majorité dans notre belle et chère France. Que tous ceux qui doivent la chérir de tout cœur, qui ont intérêt à l'ordre et à la tranquillité, s'entendent, et les perturbateurs du repos public seront bientôt réduits à une impuissance absolue.

Je dois ajouter que ce qui peut nous rassurer, c'est qu'après cinq ans de tâtonnements, d'entreprises contradictoires, d'efforts impuissants et d'attente vaine, on a enfin donné au pays des institutions régulières, on a fait

la République. Sans chercher à savoir par quelle suite d'événements la constitution qui nous régit est devenue une nécessité, on est bien obligé de reconnaître qu'il était impossible d'en établir une autre lorsque celle-ci est sortie des votes d'une assemblée qui n'avait rien épargné pour fonder la monarchie. Le sentiment populaire ne s'y est point trompé ; il a compris très vite que le devoir et l'intérêt de tous étaient de se rallier au seul gouvernement définitif qui eut encore des chances de solidité et de durée. De là le mouvement qui s'est formé dans les différentes classes de la société, et qui gagne chaque jour en force aussi bien qu'en étendue. Après la première hésitation, les départements les plus connus pour leur attachement à la Monarchie ont accepté, comme les autres, la forme républicaine. Ainsi, nous venons de voir une circonscription électorale de Bretagne choisir son député parmi le groupe des libéraux les plus résolument et les plus sincèrement dévoués à la République.

En allant vers les candidats qui promettent de travailler avec une entière franchise à la consolidation de la République, le suffrage universel n'obéit pas à un de ces entraînements aveugles qu'on lui a reprochés bien des fois. L'instinct du pays s'accorde, sur ce point, avec le dessein réfléchi du parti libéral modéré, c'est-à-dire de la fraction la plus éclairée, la plus laborieuse, et en même temps, — ce qui aussi a son importance, — la plus riche de la nation. Les grandes forces sociales de l'intelligence, du travail et de la fortune sont mises au service de la République. Qu'on jette les yeux sur les hommes qui s'efforcent d'affermir les institutions nouvelles, on y trouvera, à côté des républicains de la veille, devenus plus sages par la pratique des affaires et le sentiment de la responsabilité, cette classe nombreuse d'administrateurs, de professeurs, d'hommes de lettres, de savants, d'avocats, de militaires, de commerçants, d'industriels, etc., qui n'ayant pas de préjugés dans la question de forme de gouvernement, est prête à soutenir tout pouvoir capable

d'assurer au pays une existence prospère sous des lois sages. L'histoire de ces dernières années nous a fait assister à la conversion lente, mais constante des monarchistes constitutionnels en républicains conservateurs. Lorsque M. Thiers, avec une merveilleuse perspicacité que les événements ont justifiée d'une manière si éclatante, a reconnu que le système monarchique, auquel il avait consacré la plus grande partie de sa glorieuse carrière, avait été irrémédiablement compromis parmi nous, d'où sont venus les collaborateurs qui l'ont aidé à préparer l'avènement de la République ? Qu'étaient-ce que les ministres qui se sont associés à son œuvre, MM. de Rémusat, Dufaure, Casimir Périer, Léon Say, etc.? Qu'étaient ce que les députés qui l'ont soutenu dans l'Assemblée; que les publicistes qui l'ont appuyé dans la presse; que les hommes qui l'ont applaudi dans le pays ? Si l'on citait les noms, on serait frappé de rencontrer, sur cette liste des républicains du lendemain, presque tous les grands serviteurs de la monarchie constitutionnelle, — ou leurs descendants. Placés entre la légitimité, l'empire et la République modérée, les véritables libéraux, ceux qui mettent au-dessus de leurs préférences ou de leurs ambitions particulières l'intérêt de la nation, devaient-ils, pouvaient-ils hésiter? Pouvaient-ils, sans commettre une faute contre la logique, aussi bien que contre le patriotisme, remonter au-delà de 1830, ou redescendre jusqu'en 1852? Aussi les avons-nous vus tour à tour, les uns avec la promptitude que donnent la netteté de l'esprit et la décision du caractère, les autres avec la lenteur qu'inspirent aux coeurs hésitants les regrets du passé, venir prendre rang dans la majorité républicaine. Les élections générales ont hâté l'évolution, en prouvant aux retardataires qu'il fallait aller plus vite s'ils voulaient suivre la marche du suffrage universel. Depuis la réunion des nouvelles chambres, et malgré les efforts des partis vaincus pour effrayer le corps électoral, sur les conséquences de ses votes, le flot n'a pas cessé de grossir dans le pays, et c'est presque toujours

des anciens monarchistes constitutionnels qui sont venus en précipiter le cours.

Tout semblerait donc devoir assurer la consolidation de la République. Mais il est infiniment essentiel que les républicains de toutes les couleurs ne perdent pas une seule minute de vue que la carrière du Président, toute remplie d'efforts militaires, n'a pas été consacrée au culte et à l'étude des combinaisons de la politique et des équilibres parlementaires, et que, par conséquent, il est plus que tout autre chef d'État peut-être, enclin à laisser surprendre sa bonne foi, et à apposer sa signature au bas de doctrines et de théories dont des conseillers d'un gouvernement occulte connaissent bien mieux que lui les effets sensibles et toutes les difficultés.

Que tous les partisans du nouvel ordre de choses, — je ne saurais assez le répéter, — se gardent bien d'oublier que le président, peu, ou même pas républicain, s'est prêté aux intrigues du trop habile de Broglie, intrigues funestes qui amenèrent la chute de M. Thiers de la présidence, le 24 mai 1873. Il est juste de dire que ce patriote par excellence, si illustre à tant de titres, voulait un peu trop régenter la Chambre, et qu'il avait le tort de menacer à chaque instant de sa démission. Contre son attente, il fut enfin pris au mot, et remplacé par le maréchal Mac-Mahon, célèbre par la victoire de Magenta, victoire dont l'éclat a été prodigieusement éclipsé par la désastreuse défaite de Sedan.

Tels étaient les avertissements que, dans ma prévoyance patriotique, je me permettais, déjà depuis plusieurs mois, de donner, dans mon Analyse des Révolutions françaises, à des gens qui en savent infiniment plus que moi. Je crains fort, pour la tranquillité du pays, d'avoir été trop bon prophète.

Nous voyons, en effet, dans le *Journal officiel*, la révocation du ministère Jules Simon, et les décrets constituant

le nouveau cabinet. Deux noms suffiraient pour caractériser le ministère : celui de M. le duc de Broglie, nommé président du Conseil, avec le portefeuille de la justice, et celui de M. de Fourtou, qui redevient ministre de l'intérieur. Ils représentent tous les deux l'hostilité contre les institutions républicaines ; de plus, M. de Fourtou semble destiné, par ses opinions et par son passé, à exercer, aux élections futures, une pression dans le sens bonapartiste. Deux membres du ministère Buffet, renversé par les élections générales de 1876, rentrent aux affaires : M. Caillaux, du centre droit, qui devient ministre des finances, et M. de Meaux, de la droite, qui reçoit le portefeuille de l'agriculture et du commerce. Enfin, deux sénateurs entrent pour la première fois aux affaires : M. Paris, comme ministre des travaux publics ; M. Brunet, comme ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes. M. Brunet, ancien magistrat, entré dans la vie politique aux dernières élections générales, est, comme on le sait, un bonapartiste. Quant à M. Paris, il fut, on se le rappelle, rapporteur de la commission des Trente, et déclara, en cette qualité, lors de la discussion sur la révision, « que la forme même du gouvernement pourrait être l'objet d'une révision. » Deux seulement des membres du ministère Jules Simon font partie du cabinet de Broglie : M. le général Berthaut, ministre de la guerre, qui est, en outre, chargé de l'intérim de la marine, jusqu'à nomination du successeur de l'amiral Fourichon, et M. le duc Decazes.

Le bonapartisme, la droite et le centre droit sont, comme on le voit, seuls représentés dans le cabinet. Ajoutons que deux députés seulement figurent sur la liste des ministres : M. le duc Decazes et M. de Fourtou.

La Chambre des députés devait, comme on le pense bien, être justement alarmée de ce véritable gouvernement de combat, formé sous les mêmes inspirations, dans les mêmes vues, et presque avec les mêmes hommes qu'au 24 mai 1873. Réunie, le 13 mai, M. Gambetta prononce un

discours où se révèlent les plus brillantes qualités oratoires du leader de la gauche. On passe à l'ordre du jour, ainsi conçu :

« La Chambre,

» Considérant qu'il lui importe, dans la crise actuelle, » et pour remplir le mandat qu'elle a reçu du pays, de » rappeler que la prépondérance du pouvoir parlementaire, » s'exerçant par la responsabilité ministérielle, est la » première condition du gouvernement du pays par le » pays que les lois constitutionnelles ont eu pour base » d'établir,

» Déclare que la confiance de la majorité ne saurait être » acquise qu'à un cabinet libre de son action et résolu à » gouverner suivant les principes républicains, qui peuvent » seuls garantir l'ordre et la prospérité au dedans, et la » paix au dehors,

» Et passe à l'ordre du jour. »

Cet ordre du jour est adopté par 347 voix contre 144 ; et nous avons la douleur de dire que notre département n'a nommé, ce que nous ne savions déjà que trop, que deux représentants républicains, Garrigat, Montagut. Avis aux électeurs.

Quelle a été la conduite du ministère ? Sachant très bien qu'il ne tiendrait pas devant la Chambre l'espace d'une séance, il a prorogé le Parlement. Mais la prorogation ne peut durer qu'un mois, d'après la Constitution, car enfin il y a encore, et malgré tout, la Constitution ; il est vrai que la prorogation est possible deux fois, mais deux fois seulement ; et alors c'est la dissolution qu'il faut prononcer.

Mais cela c'est l'avenir et un avenir qui sera la revanche retentissante du présent. Le présent, c'est le triomphe de

la coalition de droite ; mais tout donne la certitude que ce triomphe sera de courte durée. A l'intérieur, nous ne sommes pas inquiets : il y aura bientôt des élections municipales, des élections de conseillers généraux, enfin des élections générales qui se feront dans trois mois, d'après la Constitution. La France libérale a attendu cinq ans, elle est de force à attendre cinq mois. Il y a, paraît-il, encore des gens assez aveugles ou assez infatigés pour s'imaginer que la France, appuyée sur une constitution républicaine dont elle est seule maîtresse, à peine sortie des élections du 20 février où elle s'est reconnue et retrouvée, prête à les refaire contre M. de Broglie, comme elle les a faites contre M. Buffet ; que cette France clairvoyante, patiente, résolue, irait d'un seul coup et comme par enchantement, de la République libérale à la réaction monarchique. Nous renonçons à comprendre de pareilles illusions, mais nous sommes bien forcés de constater qu'elles existent, et même qu'elles gouvernent.

On ne nous parlera plus sans doute de règles constitutionnelles observées, de prérogative présidentielle régulièrement exercée, de traditions parlementaires respectées. Le ministère qu'on nous inflige est juste le contraire de celui que les voeux de la majorité nationale et parlementaire pouvaient légitimement réclamer. Le chef de l'Etat forme un cabinet qu'il sait fort bien n'avoir pas de majorité, et qu'il prend exclusivement partout ailleurs que dans la majorité ; il installe, sous la République, un ministère dont aucun membre n'est républicain ; et tout ceci se passe au moment où l'Europe assiste anxieuse au développement d'une guerre dont nul ne peut annoncer la fin, poser les limites, prévoir l'issue. C'est à l'heure où nous devions nous recueillir dans la sagesse, la concorde et la paix, qu'on va nous jeter dans la confusion des luttes électORALES et des troubles civils.

D'où peut provenir une conduite aussi insensée, on pourrait même dire aussi criminelle ? Il faut déclarer, en

toute vérité, et sans haine contre la religion , que ceci est l'œuvre du parti ultramontain , impatient de prendre contre la chambre des députés une revanche de l'ordre du jour du 4 mai sur l'interpellation Leblond , relative à certains écrits de quelques évêques.

Ceci me remet en mémoire les sages paroles d'un prêtre, aussi pieux qu'éclairé , qu'il m'avait été donné de voir fréquemment, et qui m'honorait de son amitié. Qu'il est à regretter, mon cher Deiche, me disait-il souvent, que des ministres d'un Dieu de paix et de concorde se mêlent avec passion à toutes ces questions politiques qui divisent les hommes, et qui engendrent presque toujours l'indifférence entre eux, et même la haine ? Oh ! qu'ils seraient réellement plus puissants , et qu'ils rendraient de plus grands services à la religion du Christ qui a toujours prêché que son règne n'était pas de ce monde , en s'occupant exclusivement des affaires spirituelles ! Il a, depuis, rendu sa belle âme à Dieu, ce saint homme qui, s'il n'a pas fait de moi un fervent catholique, n'a pas peu contribué à confirmer mes sentiments religieux. Oh ! qu'il souffrirait de voir le parti clérical attirer peut-être la guerre sur notre malheureux pays !

Qu'on ne s'y trompe pas ; l'Allemagne nous guette. Les cinq milliards qu'elle nous avait imposés, croyant ainsi nous écraser complètement, ont été consacrés par elle à de nouveaux et terribles armements. Il lui en faut d'autres ; et, pour cela, rien ne lui coûtera. Cette intention résulte d'un article de la *Gazette de Strasbourg* (officielle). Que tous les Français, quelque soit leur couleur, le méditent profondément :

« La démission de Jules Simon est un pas de plus dans la voie où s'est engagé le parti ultramontain en France, un pas qui rapproche ce parti du but qu'il s'est proposé, et qui est de pousser le président de la République à la dissolution de la Chambre. Pour nous, et pour l'Italie, qui est notre amie, la tournure que

» prennent les choses nous invite à faire les réflexions les
» plus sérieuses.

» Dans ces circonstances, l'Allemagne ne saurait rester
» indifférente ; il faut qu'elle montre la plus grande
» vigilance. Le renvoi du ministère Jules Simon est une
» provocation qui est destinée contre toute autre chose
» encore que la majorité libérale de la Chambre fran-
» caise, et dont les conséquences pourront s'étendre bien
» au delà des frontières de la France. »

Que tous les Français, nous ne saurions trop le répéter,
réfléchissent sur cet article, qui est on ne peut plus
significatif.

Que le président de la République surtout se livre aux
plus profondes méditations sur ce passage de la presse
officielle de Strasbourg. Il ne peut manquer d'être bien
convaincu que l'Allemagne souhaite ardemment de voir la
France engagée dans une guerre quelconque, soit qu'elle
la déclare elle-même, soit que, grâce aux suggestions du
trop fameux Bismarck, elle nous soit déclarée par toute autre
nation, l'Italie, par exemple, à qui on cherchera à persuader
que l'ultramontanisme français en veut à son existence.

Que le Président de la République se garde surtout de
se laisser séduire par les flatteries intéressées des Broglie
et Fourtou qui lui ont, dit-on, persuadé que la majorité des
députés n'est venue à la Chambre que parce qu'elle s'est
appuyée de son nom.

Qu'il se garde bien de suivre l'avis de conseillers perfides et aveugles qui le poussent à découvrir sa personnalité, en laissant la nation juge entre lui et les représentants qu'elle a nommés le 20 février dernier. Comme nous l'avons déjà dit, on ne conçoit pas qu'il y ait des gens assez aveugles ou assez infatués pour s'imaginer que la France, appuyée sur une Constitution républicaine dont elle est seule maîtresse, à peine sortie des élections du 20 février, où elle s'est reconnue et retrempee, prête à les

refaire contre M. de Broglie comme elle les a faites contre M. Buffet; que cette France clairvoyante, patiente, résolue, ira d'un seul coup, et comme par enchantement de la République libérale à la nation monarchique. Que le Président soit bien convaincu que les ouvriers des villes, et même les paysans, indignés des menées ultramontaines, lui préféreront, malgré l'éclat de son nom, les 347, qui seront renommés comme le furent, en 1830, les 225.

Que Dieu veuille bien pénétrer de cette vérité le maréchal Mac-Mahon, si soucieux jusqu'ici de son renom d'honnêteté. S'il donne, au contraire, suite à son espèce de coup d'Etat, à cette sorte de coup de sang auquel on le dit malheureusement sujet; que les élections soient désormais notre préoccupation majeure : nous aurons bientôt devant nous les Broglie et les Fourtou, jouant leur *va-tout*, et dont l'unique mission sera d'effacer le vote du 20 février ; c'est elle qu'il s'agit de neutraliser par la parole, par la plume, par l'effort soutenu, énergique, patient, dont la France a déjà donné le spectacle et recueilli les fruits ; que le pays sache rester lui-même , qu'il soit aujourd'hui, comme il y a quatre ans, ferme dans la sagesse et la modération , qu'il repousse les mauvais conseils de la passion et de la colère, que cette fois encore il veuille, il sache attendre, et avant que cette année ne s'écoule, la politique républicaine, libérale, pacifique et vraiment conservatrice aura repris sa place et retrouvé ses droits.

Je sais bien que bon nombre de personnes redoutent les prochaines élections générales. Est-il sûr qu'elles soient aussi effrayantes qu'on affecte de le dire ? Non, cela n'est pas sûr. Il y a toujours une grande différence entre des élections générales et des élections partielles.

Dans les élections partielles , quand on est mécontent du pouvoir ou de l'Assemblée, on choisit les candidats qui leur sont le plus désagréables ; on prend ses candidats dans les extrêmes ; on les prend dans les couleurs les plus

criantes, pour que ceux à qui on les adresse les voient mieux ; ce sont des votes de colère et de défi. C'est ce qui a eu lieu dernièrement à Avignon et à Bordeaux. Dans les élections générales, c'est autre chose ; on songe, après tout, que de la future Assemblée dépend la fortune publique et privée ; qu'il dépend de maintenir la paix ou de voter la guerre, guerre étrangère ou civile, d'enrichir ou de ruiner le pays ; qu'il ne s'agit pas ici d'un caprice à se passer, mais d'un mariage qui peut être bon, s'il est bon, et, s'il est mauvais, très-mauvais ; malgré ses passions, à moins d'être un forcené, on réfléchit.

Aussi est-on constamment étonné, quand on sort d'une élection générale, qu'elle soit ce qu'elle est, qu'elle représente une certaine moyenne de sagesse qui s'est dégagée des excès contraires. Prenons les Assemblées créées depuis 1848, depuis les temps orageux du suffrage universel, il n'y en a pas une qui ait pu paraître un instrument de bouleversement général.

Sans être absolument tranquille sur la prochaine Assemblée, je suis bien loin d'avoir les terreurs anticipées de beaucoup de personnes. Les hommes prudents, et qui veulent, avant tout, le repos du pays, ont une conduite évidemment tracée : prendre, sans être républicains bien prononcés, leur parti du suffrage universel et de la République et tâcher que le suffrage universel nous donne une République vraiment conservatrice.

DEICHE.

BIBLIOTHEQUE
DE LA
É PÉRIGUEUX

